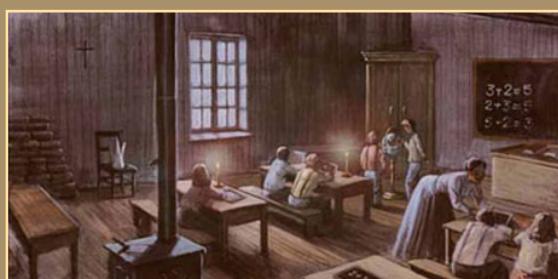


# PROFESSIONS et MÉTIERS D'HIER et D'AUJOURD'HUI

Activités de recherche, d'analyse et de synthèse

## Le MÉDECIN



Le village  
PROLOGUE

## DANS CETTE SÉRIE

1	LE MÉDECIN	5	LE NOTAIRE
2	L'APOTHECAIRE • LE PHARMACIEN	6	LE SEIGNEUR DE PROLOGUE • LA MAIRIE
3	LES HOSPITALIÈRES • LES INFIRMIÈRES	7	L'ÉDITEUR DE PROLOGUE • L'ÉDITION AUJOURD'HUI
4	LE CLERGÉ RASSEMBLEUR • L'ÉGLISE BUISSONNIÈRE	8	L'INSTITUTRICE • L'ENSEIGNANTE

# LE MÉDECIN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

## SOMMAIRE

Le médecin d'hier.....	3
Le médecin en 2001 .....	3
Le médecin d'aujourd'hui .....	4
Boîte à outils • Lectures complémentaires .....	5
Les moyens rudimentaires de l'époque et les conditions d'hygiène .....	5
Les nombreuses épidémies qui foudroient la population.....	7
Le choléra de 1832 à Prologue.....	12
La terrible épidémie de choléra de 1832 .....	15
Charles Harris: le médecin de Prologue .....	17
Le point de vue du vieux docteur Toussaint Lemaître.....	19
Comment cela se passe-t-il à Prologue? .....	23

# LE MÉDECIN D'HIER



À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Montréal compte peu de médecins. On pouvait se faire soigner gratuitement par les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu<sup>1</sup>. Les moyens rudimentaires de l'époque et les conditions d'hygiène expliquent comment une fièvre a pu faire plusieurs victimes en 1755<sup>2</sup>.

Que dire des nombreuses épidémies qui foudroient la population? Le choléra a décimé plusieurs familles en 1832 et 1851. À quel point Prologue a-t-il été touché? Certes, les mauvaises conditions hygiéniques et l'absence de médicaments capables d'enrayer le bacille favorisent la propagation de la maladie.

Bien avant que ne vienne s'installer le docteur Charles Harris, Prologue est desservi par un vieux médecin résidant dans la seigneurie de la Chamaille. Il s'agit du docteur Toussaint Lemaître.

Il était le seul médecin à des lieues à la ronde et il a parcouru, de long en large, toutes les terres comprises dans la seigneurie de la Chamaille, de la Gâtine et de Prologue.

Lorsque Charles Harris est revenu de Québec pour exercer son métier à Prologue, le docteur Lemaître a demandé à le rencontrer afin de partager son expérience et lui donner quelques bons conseils.

Par ailleurs, la faculté de médecine de l'Université Laval vient tout juste d'être fondée et n'accueille que des candidats masculins. Les disciples d'Hippocrate adoptent une médecine de type familial dans leur bureau privé et à domicile, ils sont disponibles jour et nuit. Ils sont appelés à intervenir d'urgence à des lieues de distance: un accouchement difficile, un accident de travail ou une maladie soudaine. Le temps de réaction dépend parfois des caprices de l'hiver. Les médecins font preuve d'un dévouement exemplaire. Ils ne chargent souvent rien à leurs patients plongés dans la pauvreté. En retour, ils récoltent la reconnaissance sociale et le respect de tous.

Pour en savoir plus, consultez les textes complémentaires dans la boîte à outils.

# LE MÉDECIN EN 2001

Le ministère de la Santé a inauguré en 2007 le centre hospitalier de l'Université de Montréal, érigé près de la station Rosemont au coût de quelque 700 000 000 \$ à l'époque. Les services qu'assuraient les hôpitaux Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu y étaient regroupés. Par ailleurs, le centre hospitalier anglophone fut construit au coût de 800 000 000 \$ à

l'intersection des rues Saint-Jacques et Décarie. Cinq hôpitaux anglophones fusionnèrent leurs services. Montréal prend alors le virage ambulatoire qui favorise la chirurgie d'un jour.

Entre-temps, Québec a lancé à l'automne 2001 une vaste campagne de vaccination de quelque 125 000 000 \$ contre la méningite. Quatre-vingt-cinq cas ont été rapportés et le gouvernement a agi à titre préventif.

Les médecins font maintenant face à des poursuites judiciaires advenant une erreur professionnelle. Une patiente a ainsi réclamé 2 000 000 \$ suite à une opération chirurgicale qui l'a rendue invalide.

Les femmes sont dorénavant bien représentées dans le corps médical. En effet, elles sont majoritaires dans plusieurs facultés de médecine du Québec et représentent 81 % des étudiants au premier cycle en médecine vétérinaire à l'Université de Montréal. Leur arrivée modifie la pratique médicale puisqu'elles effectuent moins d'heures par semaine et prennent des congés de maternité.

## Votre tâche

La médecine a donc bien changé depuis le temps de nos ancêtres! Quelles sont les différences entre la médecine de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et celle de 2001? Pouvez-vous donner des exemples?

## LE MÉDECIN D'AUJOURD'HUI



La médecine du futur verra apparaître de nouveaux domaines d'études scientifiques, de nouvelles applications et nouveaux usages des technologies numériques en santé, de l'intelligence artificielle et des algorithmes, mais également une profonde réorganisation du système de santé plaçant le patient au cœur du système.<sup>3</sup>

## Votre tâche

Ouf! Quelle évolution! Pouvez-vous relever les différences entre la médecine de 2001 et celle d'aujourd'hui?

---

### NOTES :

1. Le Boréal Express, journal d'histoire du Canada, Les éditions Le Boréal Express ltée, p.123
2. Ibid, p. 230
3. Source : msdconnect.fr

# BOÎTE À OUTILS • LECTURES COMPLÉMENTAIRES

---

## LES MOYENS RUDIMENTAIRES DE L'ÉPOQUE ET LES CONDITIONS D'HYGIÈNE

Texte rédigé par Augustin Lebeau, le journaliste au *Village Prologue*. Ceci a été écrit d'après des notes prises lors de conversations tenues avec un vieil homme, un de ses amis, il est prêtre sulpicien, à l'époque, il travaillait comme clerc dans un bureau d'avocats ayant pignon sur rue à Montréal.

Avant que de vous informer de l'hygiène en ce temps-là, il faut que je vous parle de mon ami, messire Robert. Comme vous le savez, sans nul doute, moi, Augustin Lebeau, j'ai fait mes études chez les Sulpiciens, au Collège de Montréal, de 1833 à 1840. J'étais talentueux pour les études, mais, pas particulièrement doué pour la piété. Cela ne m'a pas empêché d'apprécier certains prêtres qui avaient le souci de l'enseignement et des élèves qu'ils côtoyaient. Après mes études au Séminaire de Montréal, je suis demeuré quelque temps dans la grande ville afin de parfaire ma formation. Je suis demeuré longtemps en contact avec messire Robert. À plus d'une reprise, je l'ai accompagné dans ses tournées auprès des habitants des faubourgs catholiques de la ville.

Vers 1845, les faubourgs étaient divisés en neuf quartiers et la campagne en cinq. Chaque quartier était visité par deux sulpiciens: l'un parlant le français et l'autre parlant l'anglais. Lors de ces visites, les Sulpiciens s'informaient de l'état spirituel des familles et portaient les sacrements aux malades.

Je me souviens que, messire Robert et moi, prenions un cheval, bonne bête, plus remarquable par son apparence et son embonpoint que par son ardeur et sa célérité. Une voiture aux couleurs du Séminaire (brancards, roues et travail sont

rouge sang alors que la caisse est vert foncé) nous menait partout dans les quartiers de la ville et de la campagne avoisinante.

Lors de nos périples, nous discourrions sur la vie au Bas-Canada et sur la vie des premiers colons. C'est ainsi que j'ai appris que plus d'un sulpicien avait laissé lettres, témoignages, commentaires, rapports et mémoires faisant état d'observations sur différents aspects de la société dans laquelle ils vivaient.

Voici donc quelques renseignements et réflexions tirés des conversations avec messire Robert ainsi que de nombreux documents, témoignages et lettres traitant du sujet.

Il est indéniable que nos ancêtres, les habitants de la Nouvelle-France, ont subi les inconvénients rattachés aux problèmes d'insalubrité occasionnés par l'absence d'infrastructure et de mesures d'hygiène publique dans les villes.

De nombreux observateurs de l'époque ont laissé comme témoignages que les rues n'étaient ni pavées, ni nettoyées. Ainsi, elles se transformaient régulièrement en véritables bourbiers lors des grandes averse et pendant la période hivernale. Certes! Cela n'est guère différent aujourd'hui à *Prologue*. Qu'il me suffise de signaler qu'en

1853, le village ne compte guère que quelques trottoirs de bois et que les bourbiers ne manquent pas en mauvaise saison. Et, que dire de la poussière qui envahit nos demeures lors des périodes de sécheresse.

Revenons-en à nos moutons. À l'époque de nos ancêtres, il paraît qu'on voyait circuler librement porcs, poules, vaches et chevaux. Les excréments de ces animaux jonchaient le sol, tout comme ceux des humains du reste. Certes! Depuis ce temps, les choses ont bien changé. Par exemple, le maire de Prologue veille à faire garder nos chemins exempts d'immondices en exigeant de chacun l'enlèvement des ordures de la place publique. Mais, il n'est pas rare de voir circuler librement certains animaux qui échappent à cette règle, à cause de l'insouciance de leur gardien.

Ainsi donc, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il est légitime de penser qu'il devait émaner de ce désordre, une puanteur qui devait rappeler les miasmes qui se dégageaient, à la même époque, des grandes villes européennes.

Il faut que vous sachiez qu'au début de la colonie, nos ancêtres tiraient l'eau potable directement du fleuve. Malheureusement, ils avaient pris aussi l'habitude d'y jeter les ordures ménagères et les carcasses des animaux tués à la boucherie. Il est facile d'imaginer que cette habitude rendit rapidement l'eau du fleuve, impropre à la consommation.

Après avoir constaté ce fait, les habitants s'approvisionnèrent aux puits, fontaines publiques et citernes qui, progressivement, furent construites dans les villes.

Certes! Les épidémies n'épargnèrent pas la population de la colonie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>

siècles. Comme en Europe, ces fléaux tant redoutés occasionnèrent de nombreux décès. En ce temps-là, la petite vérole, ou variole, dénommée aussi «picote», a provoqué de véritables hécatombes; autant chez la population indienne, que dans les rangs des colons français.

Les contemporains racontent qu'au cours de l'année 1702-1703, s'est abattue sur la Nouvelle-France une épidémie meurtrière. L'histoire veut qu'un «chef sauvage», venu de Nouvelle-Angleterre ait, en mettant pied à Québec, transmis à ses hôtes la petite vérole, dont il était atteint.

Selon un commentaire de l'époque: «La mortalité fut si grande, que les prêtres ne pouvaient suffire à enterrer les morts et assister les mourants. On portait donc chaque jour les corps dans l'église de la basse-ville ou dans la cathédrale, sans aucune cérémonie, et, le soir, on les inhumait ensemble quelquefois jusqu'au nombre de quinze, seize ou dix-huit. Cela dura plusieurs mois [...]. Jamais on n'a tant vu de deuils [...]. Ceux qui n'étaient pas attaqués de ce mal fuyaient les maisons où il y avait des malades, mais malgré leurs précautions, ils étaient pris à leur tour, et mouraient comme les plus exposés.»

D'autres maladies infectieuses ont aussi semé la mort et la désolation. C'est le cas des «fièvres malignes» ou «fièvres putrides», le typhus. Plus souvent qu'autrement, le virus se répandait lors des escales des navires dans les villes portuaires.

Les épidémies de rougeole, de coqueluche et de grippe n'ont pas non plus épargné la colonie.

Les médecins étaient alors impuissants à vaincre ces fléaux qui étaient perçus également comme une punition divine.

## LES NOMBREUSES ÉPIDÉMIES QUI FOUDROIENT LA POPULATION

Épidémies, hygiène et santé publique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles: (Liste principalement réalisée à partir d'extraits tirés des ouvrages suivants: Jacques Bernier, *La médecine au Québec. Naissance et évolution d'une profession*, p. 165-166; Denis Goulet et André Paradis, *Trois siècles d'histoire médicale au Québec. Chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*, p.175-186)

Le docteur Harris affirme que, depuis le début des temps, les maladies infectieuses (peste, syphilis, choléra, tuberculose, variole, diphtérie, grippe, etc.) représentent la première cause de mortalité sur la planète.

Par exemple, un peu partout de par le monde, dans les années 1800, variole, scarlatine, rougeole et diphtérie sont des maladies si familières qu'elles sont considérées comme des caractéristiques de l'enfance. Les épidémies de choléra et de paludisme sont légion. Le typhus et la typhoïde menacent les pauvres, la tuberculose les riches comme les pauvres.

- **1639:** Épidémie de variole qui frappe durement la nation huronne qui perd plus de la moitié de sa population. La variole réapparaît en 1640, 1641 et 1642.
- **1659:** Épidémie de typhus. Cette maladie était alors nommée «fièvre des navires», «fièvre des prisons» et «fièvre pourprée». Cette maladie fut introduite par le Saint-André, un navire en provenance de France.
- **1661:** Épidémie de variole. Les Attikameks, tribu montagnaise localisée de long de la rivière Saint-Maurice, sont frappés par cette maladie et sont presque entièrement décimés.
- **1663:** Épidémie de variole. La variole sévit de façon endémique jusque vers 1665, année où elle affecte les Iroquois qui voient diminuer considérablement leurs populations.
- **1665:** Épidémie de typhus amenée par l'arrivée de bateaux infectés.
- **1670:** Épidémie de variole. Elle frappe principalement la rive nord du Saint-Laurent et la région de Tadoussac. Elle se propage parmi les Algonquins et les Montagnais.
- **1673:** Certaines mesures sont adoptées pour assurer des conditions «élémentaires» d'hygiène.
- **1678:** Épidémie de variole au Sault-Saint-Louis (Caughnawaga). La variole se répand alors parmi de nombreuses autres tribus indiennes et sévit jusqu'en 1682.
- **1685:** Les administrations locales sont désormais responsables d'édicter des règlements concernant la santé publique, les soins médicaux et la salubrité de l'air.
- **1687:** Épidémie de variole. Elle fait des centaines de morts autant chez les Canadiens que chez les Amérindiens au cours de l'hiver de 1687-1688.
- **1690:** Épidémie de variole principalement chez les Indiens «Mohégans» (Loups) et chez les Iroquois.
- **1694:** Un règlement est passé pour la ville de Québec. Il stipule qu'un tombereau enlèvera les immondices des rues de la basse-ville chaque semaine pendant le printemps.

- **1697:** Épidémie de variole.
- **1698:** Un règlement de la ville de Québec défend aux habitants de jeter par la fenêtre de leur demeure «aucune eau, saleté et ordure [...].».
- **1699:** Épidémie de variole.
- **1700:** Épidémie de grippe; nombreux décès, surtout chez les personnes âgées.
- **1702:** Épidémie de variole. Elle affecte les villes de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal et les campagnes avoisinantes. De nombreuses épidémies de variole viennent affecter les habitants de la Nouvelle-France tout au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle: 1730, 1734, 1740, 1745, 1747, 1755, 1757, 1759, 1766, 1769, 1775, 1776, 1783.
- **1706:** Une ordonnance interdit désormais la vente de viande provenant d'animaux malades. Elle rend aussi obligatoire la vérification des puits et introduit des mesures de contrôle de la qualité des farines et du pain. Un règlement de police ajoute que les bouchers ont désormais l'obligation de laver et nettoyer l'endroit où ils tuent leurs animaux.
- **1709:** Épidémie de fièvre jaune, appelée aussi «mal de Siam».
- **1710:** Ordonnance qui fait défense de laisser vaquer les cochons dans les rues. Épidémie de fièvre jaune à Québec.
- **1714:** Épidémie de rougeole à Québec.
- **1718:** Épidémie de typhus. Le typhus reviendra hanter les colons en 1740, 1742-1746, 1750, 1756, 1757, 1759 et 1768.
- **1721:** Deux ordonnances sont promulguées pour prévenir l'introduction dans la colonie de l'épidémie de peste qui sévit à Marseille. La première ordonnance datée du 30 juillet stipule que «l'équipage de la Princesse de Miscou ne descendra point à terre tant que la

maladie ne soit cessée à bord et que préalablement le navire et les matelots n'aient été parfumés par la fumée de goudron et du vinaigre et que les hardes dudit équipage n'aient été blanchies à bord». La seconde ordonnance, en date du 20 octobre, décrète que les bateaux partis des ports de la Méditerranée doivent faire un arrêt à la rade de L'Île-aux-Coudres et indiquer leur arrivée par un signal. Défense leur est faite alors d'envoyer des chaloupes au rivage ou de permettre aux membres de l'équipage et aux passagers de débarquer et de communiquer avec les habitants de la colonie. Il est aussi défendu de décharger les marchandises. Des punitions corporelles sont prévues contre ceux qui enfreignent le règlement. Des médecins ou chirurgiens sont nommés pour inspecter les navires, s'informer auprès des capitaines de leur provenance, des ports visités, des malades à bord, du nombre de morts à bord et des causes de décès. Les navires doivent demeurer à L'Île-aux-Coudres jusqu'à l'obtention d'un laissez-passer délivré après la visite du navire. Cette ordonnance ne sera révoquée que le 19 juin 1724.

- **1730:** Épidémie de variole.
- **1733:** Épidémie de variole qui affecte la colonie pendant cinq mois. On compte des centaines de morts à Québec et à Montréal autant dans la population canadienne que dans la population amérindienne.
- **1734:** Épidémie de «fièvre maligne».
- **1738:** Ordonnance qui fait défense à tous charriers de la ville et autres, qui seront employés à transporter des immondices, vidanges et décombres de la basse-ville, de les jeter sur les grèves, même à basse marée, sous peine de six livres d'amende.

- **1740:** Épidémie de «fièvre pestilentielle». C'est le navire Rubis, en provenance de La Rochelle, qui introduit cette maladie.
- **1742:** Épidémie de typhus. Montréal est particulièrement affecté.
- **1750:** Ordonnance rendue au sujet du transport des immondices qui sont jetées sur les grèves de la basse-ville. Elle interdit le déversement de déchets sur les rives du Saint-Laurent dans les limites de la ville de Québec.
- **1755:** Épidémie de variole. Elle affecte l'ensemble de la colonie de la Nouvelle-France. Elle coïncide avec l'arrivée des troupes de Montcalm et elle perdure jusqu'en 1757.
- **1756:** Épidémie de typhus.
- **1757:** Épidémie de typhus et épidémie de variole à Québec. Cette dernière est introduite par les réfugiés acadiens qui fuient l'occupation anglaise. On dénombre plus de 500 morts.
- **1759:** Les ordonnances de quarantaines de 1721 sont remises en application à la suite d'une épidémie de variole.
- **1765:** Première mention de l'inoculation de la variole. Cependant, c'est avec l'arrivée du chirurgien militaire britannique Latham, que commence véritablement cette pratique.
- **1768:** Épidémie de «fièvre» (typhus) à Québec.
- **1773:** La syphilis s'étend dans la région de Baie-Saint-Paul. Elle se propage ensuite dans la majorité des paroisses de la colonie vers 1775. On la dénomme «mal de Baie-Saint-Paul». En 1777, elle affecte la région de Montréal, principalement à partir de Terrebonne et de Varennes. Cette maladie prendra, selon certains témoignages, une dimension épidémique vers 1782.
- **1775:** Épidémie de variole. Elle affecte surtout, pendant l'invasion américaine, les troupes britanniques et américaines. L'inoculation est alors pratiquée à l'ensemble des troupes. En mai, un hôpital pour les variolés est érigé dans la région de Montréal. Pendant ce temps, un chirurgien militaire est envoyé à Baie-Saint-Paul avec instruction de soigner gratuitement les personnes atteintes de la syphilis.
- **1776:** Plusieurs médecins se rendent à Baie-Saint-Paul et dans d'autres paroisses pour soigner les personnes atteintes de la syphilis. Il y a aussi une épidémie de variole.
- **1782:** Pétition de plusieurs médecins afin que le gouvernement prenne des mesures contre la propagation de la syphilis.
- **1783:** Épidémie de variole. Elle affecte les habitants de Québec et de nombreux Amérindiens. L'épidémie origine de Sorel et se propage rapidement le long du Saint-Laurent.
- **1785:** Diverses mesures sont prises pour lutter contre la syphilis. Publication d'un texte expliquant la maladie et envoi de médicaments dans les paroisses où sévit la maladie. Première publication médicale canadienne rédigée par le docteur J. Bowman intitulée «Direction pour la guérison du mal de la Baie-Saint-Paul». Cette brochure est imprimée aux frais du gouvernement et distribuée gratuitement dans les régions rurales.
- **1783-1792:** Période de misère.
- **1787:** Publication d'une brochure par R. Jones intitulée «Remarques sur la maladie contagieuse de la Baie-Saint-Paul avec la description de ses symptômes et la méthode d'en faire la cure; à l'usage du clergé et autres messieurs résidant à la campagne». L'auteur de cette brochure s'oppose à l'idée que le mal de Baie-Saint-Paul soit la syphilis.

- **1791:** Une ordonnance donne la permission aux juges de paix de faire des règlements locaux concernant la santé des habitants. Une autre ordonnance de même nature est édictée en 1802.
- **1795:** Loi sur la quarantaine adoptée par la Chambre d'assemblée.
- **1799:** Une épidémie de fièvre typhoïde éclate à Québec et s'étend jusqu'à Montréal.
- **1800:** Acte qui donne de plus amples pouvoirs au gouvernement exécutif pour prévenir l'introduction des maladies pestilentielles ou contagieuses dans cette province. Une sévère épidémie de fièvre typhoïde sévit à Québec.
- **1801:** Début de la vaccination dans le Bas-Canada. Promulgation de l'Acte pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit et pour le soutien des enfants abandonnés.
- **1804:** Acte qui continue pour un temps limité l'acte intitulé Acte pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit et pour le soutien des enfants abandonnés.
- **1815:** Acte pour encourager et répandre l'usage de l'inoculation de la vaccine. C'est une politique gouvernementale de vaccination contre la variole. Avec l'appui des deux Chambres, la profession médicale et le clergé, cette loi met à la disposition du corps médical 1000 £ pour l'organisation d'un «Institut de vaccine». Le docteur J. Wright, inspecteur des hôpitaux de l'armée britannique, est nommé président de l'organisation. Il est assisté de quelques médecins chargés de vacciner dans les différents districts du Bas-Canada. Ces médecins étaient payés en fonction du nombre d'opérations réussies, à raison de deux à quatre shillings chacune. Ce premier programme de vaccination est complété en 1816.
- **1817:** Ouverture de l'Hôpital des Émigrés (premier hôpital pour les émigrés contagieux) situé sur une petite île au nord-est de l'île d'Orléans, dénommée l'île aux Ruaux. Épidémie de typhus qui affecte principalement les immigrants irlandais.
- **1820:** Fondation d'un hôpital temporaire pour les émigrés. Il est situé sur la rue d'Aiguillon dans le faubourg Saint-Jean à Québec.
- **1822-1844:** Mauvaises récoltes, disette, instabilité politique.
- **1826:** Épidémie d'influenza à Québec. Elle affecte près de la moitié de la population et fait de nombreux morts.
- **1827:** Épidémie de fièvre typhoïde à Québec.
- **1829:** Épidémie de variole dans la région de Sainte-Marie-de-Beauce.
- **1830-1832:** Pandémie d'influenza. Elle persistera au Bas-Canada jusqu'en 1832. La variole est réintroduite au Québec par des bateaux infectés. Ce sont les enfants qui sont affectés par la maladie.
- **1832:** Première épidémie de choléra au Canada. Ouverture de la quarantaine à Grosse-Île.
- **1834:** Épidémie majeure de choléra. La loi de la quarantaine et les mesures qui en découlent sont appliquées jusqu'en 1835. Le nombre des victimes s'élève dans le Bas-Canada à environ 2400. L'épidémie cause 1800 décès à Québec, environ 900 décès à Montréal et autour de 2500 décès à Toronto.
- **1842:** La variole sévit à Québec.
- **1844:** Épidémie d'influenza.

• **1847** [été]: Épidémie de typhus. Il s'agit de la plus grave épidémie de ce genre qu'ait connue le Bas-Canada. La maladie est introduite à la suite de l'arrivée de navires chargés d'immigrants irlandais. Les navires qui transportent à Montréal les immigrants irlandais reçoivent l'ordre d'amarrer à la pointe du Moulin-à-Vent plutôt qu'aux quais du port central. On y construit des hangars pour servir de lazarets à Pointe-Saint-Charles. Ils contiennent environ 150 malades chacun et sont localisés près du canal Lachine. Le 22 juillet, 3500 immigrants sont dirigés vers ces hangars. Plus de 10,000 malades y seront acheminés et plus de 3000 y trouvent la mort. Les morts étaient «étendus deux ensembles sur une chétive paillasse recouverte d'un drap blanc et d'une couverture de coton gris». Des tentes et des hangars furent également montés sur le terrain du Montreal General Hospital. Cette épidémie aurait fait plus de 5000 morts en mer et 17,000 morts au Bas-Canada. De ce nombre, il y aurait eu plus de 8000 victimes à Québec et à la Grosse-Île et près de 7000 dans la région de Montréal. La majorité des victimes sont d'origine irlandaise. De nombreuses familles canadiennes-françaises adoptent alors de jeunes enfants devenus orphelins. Plus de 6000 Irlandais meurent à Pointe-Saint-Charles, à Montréal et plus de 1000 à l'Hôpital de la Marine de Québec.

• **1847-1848:** Épidémie d'influenza.

• **1849** [fin mai mi-octobre]: Épidémie majeure de choléra au Canada. Le choléra provient des États-Unis et fait son apparition à Kingston à la fin du mois de

mai. La maladie sévissait dans plusieurs villes américaines en bordure des rivières Mississippi et Missouri. On la retrouve à Montréal le 15 juin et à Québec entre le 4 et le 12 juillet. Elle s'étend ensuite à tout le pays. L'épidémie affecte la population canadienne jusqu'à la mi-octobre. Elle fait environ 2000 morts dans les villes de Québec, Montréal et Toronto.

• **1851** [août début octobre]: Quatrième épidémie de choléra. Elle provient des États-Unis. Elle fait son apparition au Canada au mois d'août et se termine au début octobre. Cette fois-ci, c'est un groupe d'immigrants allemands, logés à l'hôtel Sword's sur la rue Saint-Louis, qui aurait introduit le choléra dans la ville de Québec. Le comité de santé de la ville recourt aux moyens habituels de prévention: quarantaine, désinfection des maisons, contrôle des exhumations. L'épidémie fait 280 morts dans la ville de Québec et environ 60 cas à Montréal.

• **1852** [25 septembre 9 novembre]: Cinquième épidémie de choléra. Semblable à celle de 1851, cette épidémie est introduite le 25 septembre à Québec, par le navire Advance en provenance de New York. Elle fait, à Québec, 145 morts durant les mois de septembre à novembre. Le foyer de l'épidémie est une maison de chambre de la rue Champlain où loge un dénommé McKnight, un membre de l'équipage du navire l'Advance. Confinée aux villes de Québec et de Montréal, l'épidémie fait environ 200 morts principalement à Québec.

## LE CHOLÉRA DE 1832 À PROLOGUE

### Une chronique d'Augustin Lebeau

Prologue, le samedi 4 juin 1853

[...] Voilà qu'une pluie bienfaisante s'est présentée au village ce matin. Elle a été bien reçue par la plupart des habitants. Elle déverse depuis les petites heures du jour une eau salvatrice.

[...] Ce matin, alors que j'étais sur Gascon à faire ma promenade quotidienne, j'ai entendu monter des voix, du côté du magasin général, entre deux ennemis de longue date, c'est le moins que l'on puisse dire. Comme vous l'aurez deviné, il s'agit du capitaine et marchand, Eustache Lavoie, et de Léon Simard, l'un des habitants les plus prospères à des lieues à la ronde.

Je ne suis pas allé aux nouvelles, car j'avais bien «d'autres chats à fouetter», ceci dit au figuré, s'entend. J'ai cependant cru comprendre que l'origine de la dispute était un cheval. Quoi d'autre, me direz-vous! Toujours est-il, que je vous informerai des détails de cette chicane dans une prochaine chronique. En attendant, des choses plus graves méritent notre attention.

Comme je vous le disais dans la chronique précédente, rien ne va plus à Prologue. Laissez-moi vous mettre au fait de toute l'histoire. Tout a commencé lors de cette fameuse journée où mademoiselle Hortense m'a demandé d'aller quérir le juge de paix!

De retour au manoir avec monsieur Laprise, nous apprîmes que le seigneur Gonzague Prologue était fiévreux depuis plusieurs jours.

Le docteur Harris ne pouvait dire avec certitude la nature de son mal. Chose certaine, il était inquiet et craignait le retour du choléra.

Je me souviens que ce dernier mot avait eu, sur moi, l'effet d'un coup de poing au visage. Mademoiselle Hortense me prit à part et m'expliqua ce qu'elle attendait de moi. Elle me dit que dans l'attente d'une certitude, il fallait que les habitants de Prologue prennent des précautions pour éviter une épidémie. Je vous relate cette conversation et celles qui suivirent avec le docteur Harris et monsieur Laprise:

— Le docteur Harris a fait mander le juge de paix pour qu'il prépare une missive avisant la population des précautions à prendre. Nous aimerions que vous fassiez office de crieur public parce que ce dernier est absent de la seigneurie depuis plusieurs jours. On ne sait quand il reviendra.

— Tout ce que vous voudrez, mademoiselle Hortense! Me permettez-vous d'aller rejoindre messieurs Laprise et Harris de suite?

— Faites monsieur, ils vous attendent!

J'étais attendu, il est vrai! Le juge de paix et le docteur Harris, m'apercevant dans l'embrasure de la porte, me firent signe de la main. Monsieur Laprise avait déjà informé le docteur Harris que d'autres personnes dans le village semblaient atteintes des mêmes symptômes que le seigneur.

— Je suis inquiet, dit le médecin. Charles, le fils de John Harris et Anthony Prologue, neveu du seigneur, a rendu visite à celui-ci, il y a de ça trois jours. Les deux enfants pourraient avoir contracté la maladie alors même que le seigneur Prologue était le plus contagieux. Vous savez, ce sont les enfants et les vieillards qui sont les plus vulnérables aux maladies infectieuses. Même si nous sommes à la campagne, vous n'êtes pas sans savoir que c'est présentement la période de l'année où les enfants sont le plus emportés par la gastro-entérite et la diarrhée verte.

— Diantre! m'exclamai-je bouleversé, comment se trouve-t-il que la science médicale ne puisse remédier à la situation! Et par quel maléfice l'épidémie se propage-t-elle?

Monsieur Laprise semblait en savoir aussi long sur la question que le docteur Harris. Sans hésiter, il m'expliqua que les brusques changements de température, l'absorption de fruits verts et d'eau impure, et la sous-alimentation chronique favorisaient le développement du bacille dysentérique et le rendait très virulent.

— Puis, ajouta-t-il, l'air triste: chaque été, il meurt beaucoup d'enfants et la plupart du temps nous sommes impuissants. Mais, il ne faut pas croire que la gastro-entérite et la diarrhée verte soient les seules responsables de la hausse des décès. Vous avez sûrement connu des cas de typhoïde!

— Certes oui! C'est régulièrement que cette terrible maladie frappe et sème la mort sur son passage. Vous n'avez qu'à vous rappeler les mois de juin, juillet et août 1847,

à Montréal, où plus de 1400 personnes moururent d'une épidémie de typhoïde.

— Cette fichue maladie, reprit le docteur Harris, surgit sans qu'on soit capable d'en expliquer les causes. Elle se caractérise par de fortes fièvres qui se prolongent pendant 21 jours. Les personnes les plus gravement atteintes meurent en quelques jours.

— Malheureusement, nous savons bien peu de choses de cette maladie. J'ai quelques confrères anglophones qui avancent l'hypothèse que toute fièvre typhoïde proviendrait d'abord d'une eau potable devenue impure et contaminée. Mais cette idée est neuve et elle doit faire ses preuves. En attendant, la médecine est impuissante et la maladie règne sur cet univers d'ignorance.

— Mademoiselle Hortense a mentionné le choléra, dis-je, étonné que le docteur Harris n'en fasse pas mention.

— Laissez-moi vous dire que mademoiselle Hortense et sa soeur sont très inquiètes. Leur père a 70 ans bien sonnés. Elles pourraient nous en dire long sur cette affreuse maladie, car elles ont perdu plusieurs de leurs bonnes amies. On dit même que mademoiselle Hortense, qui avait 24 ans lors du choléra de 1832, aurait vu son grand amour terrassé par cette maladie. Il paraît qu'elle aurait alors fait le serment de n'aimer aucun autre homme!

Ces paroles me plongèrent dans mes propres souvenirs. Cet été-là, je me souviens que tous parlaient de mort. J'avais à peine 10 ans. La maladie n'a pas épargné les braves gens de Prologue. J'en ai encore un souvenir très douloureux. Les gens faisaient

circuler toutes sortes d'histoires affreuses. J'ai vu disparaître plusieurs de mes jeunes voisins et amis. Je n'oublierai jamais le jour où mon meilleur ami est mort. Non! Je ne l'oublierai jamais! Tous ces morts, c'était terriblement impressionnant pour un enfant de mon âge! Vous pensez bien que je n'oublierai jamais. Je me demande si les autorités auraient pu prévenir la propagation de cette calamité.

Voyant mon air absent et songeur, le docteur Harris me toucha l'épaule, ce qui eut pour effet de me sortir de ma torpeur et de me ramener à la réalité.

— Ce que je sais aujourd'hui, reprit le docteur Harris, c'est que dès 1831, les journaux et les dépêches d'Europe faisaient état de ce nouveau mal. Partout en Europe et au Proche-Orient, on mourait en grand nombre. Ici, les gens se croyaient à l'abri à cause de la distance que mettait l'océan entre eux et le mal. Et pis encore, certaines gens débitaient toutes sortes d'inepties sur la maladie.

Par exemple, dans certains salons de gros bourgeois, on disait qu'il ne devait y avoir que les gens pauvres, malpropres, intempérants, vicieux, la canaille enfin, qui seraient emportés par l'épidémie. Ils croyaient fermement que le choléra ne s'attaquerait certainement pas aux gens comme il faut dont ils étaient, bien sûr!

Puis, le docteur Harris cessa de parler et prit une pause, il avait l'air révolté! Je reconnaissais bien là le caractère très humain du médecin. Pour avoir souvent discuté avec lui de l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville «De la démocratie en Amérique», je savais qu'il répugnait à fréquenter les gens qui expliquent tous les maux de la société par la seule existence des pauvres. Je voyais bien qu'il souffrait en silence, non seulement de l'impuissance de la médecine, mais aussi de ce qu'il appelle «l'injustice».

— Les seuls d'entre nous, ajouta le docteur, à s'être véritablement colletés à l'épidémie de 1832 sont madame Thérèse Chiasson et monsieur le juge de paix. C'est pour cette raison que je les fais venir ici. [...].

*Augustin Lebeau*

## LA TERRIBLE ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA DE 1832

**Telle que racontée par monsieur Donald Laprise et madame Thérèse Chiasson**

[...] Monsieur Donald Laprise raconte que, malgré la formation d'un comité de santé pour prévenir le choléra, l'année 1832 fut un véritable cauchemar pour les gens de la ville de Québec et tout le Bas-Canada. Pourtant, chaque navire provenant d'Europe devait s'arrêter à Grosse-Île pour une visite sanitaire. La loi de la quarantaine, adoptée par la Législature du Bas-Canada en septembre 1831, obligeait tout navire en provenance de l'étranger, en particulier des pays contaminés, à faire escale à Grosse-Île, entre l'île Sainte-Marguerite et l'île à Deux Têtes.

Monsieur Laprise était à Québec depuis quelques mois à peine et en début mai, lorsque s'amorça la période de navigation, avec l'arrivée d'un premier voilier d'Europe, il a cru que tout avait été prévu. De fait, tout le mois se passa sans incident. Puis, le 8 juin, une rumeur traversa la ville: un Irlandais, parti de Dublin sur le Carricks, un navire qui s'était pourtant arrêté à Grosse-Île, venait de mourir, foudroyé dans une maison de pension rue Petit-Champlain. C'était le choléra. Le lendemain, on comptait une dizaine de morts. Il était déjà trop tard.

Thérèse Chiasson se souvient encore de cet événement comme si c'était hier. Cette maison de pension était localisée tout près de l'auberge de son père. Mais, à ce que prétend Thérèse Chiasson, tous les anges et les saints du paradis devaient veiller sur elle et toute sa famille, car aucun cas de

choléra ne fut déclaré à l'auberge, cette année-là.

Madame Chiasson et monsieur Donald Laprise savent d'expérience qu'il n'existe aucun remède pour contrer cette terrible maladie. Les gens croient qu'en mangeant plus de fruits et de légumes, ils arrivent à refaire leur force et empêchent ainsi la maladie de les assaillir. D'autres pensent qu'en buvant du brandy épicé ou en respirant du camphre ils peuvent s'en tirer, mais rien n'y fait. Le 20 juin, on recensait déjà plus de 150 décès. Les gens mouraient bien du choléra, mais tous d'une manière différente. Les uns mouraient de faiblesse, de prostration, toutes leurs forces vitales s'étant écoulées. D'autres mouraient d'une congestion du cerveau; ils avaient des convulsions effrayantes. Il y en avait qui mourait rapidement sans présenter autre chose que la diarrhée et des symptômes ordinaires. De 100 à 150 victimes succombaient chaque jour. Le personnel religieux et médical ne pouvait suffire à la tâche. Les gens pauvres mouraient dans les rues.

Maintes fois, cette année-là, madame Chiasson a constaté que, malgré leurs prétentions, les gens riches et «considérables» décédaient également. Leurs décès étaient devenus si fréquents que les glas funèbres tintait continuellement à toutes les églises. Il paraît que les autorités défendirent de sonner les cloches. Il en résulta que leur silence, plus éloquent que leurs sons lugubres,

augmenta la terreur au lieu de la diminuer. Toutes les affaires étaient suspendues, les rues et les places publiques étaient inanimées, presque toutes les boutiques étaient fermées; la mort seule semblait avoir droit de bourgeoisie dans la cité damnée.

Thérèse a assisté à de ridicules tentatives pour chasser le mal. Un jour, vous sentiez partout l'odeur âcre et nauséabonde de la chaux; un autre jour, on faisait brûler du goudron dans toutes les rues. On a même, à l'instigation d'officiers qui avaient été aux Indes, fait tonner quotidiennement les canons croyant que les décharges d'artillerie avaient un caractère bénéfique sur l'atmosphère. De petits récipients posés à intervalles réguliers sur des réchauds, le long des trottoirs, laissaient échapper une flamme rouge et une fumée épaisse. Le soir venu, tous ces petits feux avaient une apparence sinistre.

Monsieur Laprise se souvient que les enterrements de cholériques se faisaient

régulièrement chaque soir à 7 heures. Il y avait également toutes les heures du jour des chars funèbres qui se dirigeaient vers la nécropole. Des corbillards de toutes formes, de grossières charrettes, contenant chacune plusieurs cercueils se pressaient et s'entre-heurtaient confusément dans le chemin Saint-Louis. Jusqu'à la fin de septembre de l'an 1832, à Québec, on enterra de cette manière plus de 3000 personnes, le plus souvent dans la fosse commune.

Malheureusement, depuis Québec, la maladie gagna toute l'Amérique. Madame Delvéchio confia à Thérèse que Montréal déplora plus de 2000 morts. Presque toutes les paroisses furent touchées. À tel endroit, une famille s'est presque éteinte en l'espace d'une semaine. Ailleurs, on laissait mourir les personnes seules de peur de la contagion. Que de détresse, que de détresse! Comment oublier une telle catastrophe. [...].

## CHARLES HARRIS: LE MÉDECIN DE PROLOGUE



Charles Harris est un médecin studieux et consciencieux. On dit que ce sont les principales raisons de la compétence que lui reconnaît sa nombreuse clientèle provenant même des paroisses avoisinantes.

Mais Charles Harris, malgré sa timidité et ses réserves, est un homme passionné. Il est passionné par son métier, passionné par les gens, passionné par la nature qui l'entoure.

On imagine facilement les énormes sacrifices que s'impose le docteur Harris pour rejoindre les malades parfois dans les côtes les plus reculées de la seigneurie, par les températures les plus inclémentes et des chemins affreux, détrempés par les pluies d'automne, impraticables par les fortes tempêtes de neige ou défoncés par les dégels du printemps.

Il lui arrive parfois d'être obligé de loger deux ou trois jours dans les familles à cause de la température ou du mauvais état des chemins. Mais rien ne le rebute, ni l'éloignement, ni les mauvais chemins, ni les temps rigoureux, ni la pauvreté du malade.

Son travail c'est sa grande passion, c'est sa vocation, son sacerdoce. Les habitants ont parfois recours à lui dans les événements

importants de la vie, tantôt comme conseiller, tantôt comme confident. Ce rôle est également celui tenu par la sage-femme et le «ramancheun» qui sont perçus par les habitants de Prologue, bien qu'ils ne soient pas des notables, comme des personnes de confiance.

Charles Harris s'intéresse à la condition humaine, aux misères de toutes sortes qui accablent une grande partie de la population partout dans le monde. Il ne sait pas trop comment cela pourrait se faire, mais il croit fermement que les pauvres et les indigents ont également droit aux traitements médicaux.

Certes! L'égalité dans les traitements médicaux est loin d'être la réalité de cette première moitié de XIXe siècle. Charles Harris en rêve pourtant, mais, il sait que la situation est toute autre dans les grandes villes du Bas-Canada et ailleurs dans le monde. Les pauvres sont souvent laissés

pour compte et la médecine ne s'intéresse à eux que lors des grandes épidémies.

En outre, le docteur Harris n'est pas d'accord avec madame Pétronille Papineau sur l'idée qu'elle se fait de la bonne foi des gens. Il croit, sans verser dans le pessimisme, que certaines gens aiment faire le mal, aiment appauvrir les autres dans le seul but de s'enrichir.

Il croit que madame Pétronille, sans doute parce que sa bonne volonté est infinie, surestime grandement la bonne volonté des gens et sous-estime la lourdeur, la fixité des gouvernements, des systèmes économiques. Contrairement à elle qui ne semble pas voir que, dans les classes supérieures, on puisse n'avoir aucun intérêt à ce que les choses changent, il n'a pas la conviction que les privilégiés ont des devoirs envers les défavorisés, sans voir encore que les défavorisés doivent prendre eux-mêmes ce qui leur revient.

Il est pour l'abolition de l'esclavage, pour l'expansion de l'enseignement, pour la réforme du traitement des prisonniers, pour l'égalité des sexes, contre les obsessions matérialistes et les visées impérialistes des pays européens et des États-Unis.

Lorsqu'il regarde ce qui se passe aux États-Unis, il voit un pays qui ne se montre pas à la hauteur de la mission démocratique et civilisatrice de sa république. Pour lui, l'indépendance est un concept creux si elle

ne mène pas à la liberté et si elle ne fait pas des citoyens vigilants.

Ses études et sa formation: Après les années passées au Séminaire de Nicolet, Charles Harris a fait ses études médicales à Québec chez un médecin approuvé, pendant cinq ans. Il a également suivi des cours à «l'École de médecine incorporée de Québec» fondée par le docteur Joseph Morin en 1848. Il a passé ses examens en 1849, devant le Bureau Provincial de Médecine. Puis il a exercé à l'hôpital de la Marine pendant un an avant de revenir à Prologue.

À Québec, l'enseignement de la médecine s'est organisé après l'ouverture de l'hôpital de la Marine entre 1832 et 1834. On y assurait une certaine formation médicale dès 1834 et jusqu'en 1839. Les docteurs James Douglas (The principles and practices of surgery), Joseph Pinchaud (Sur l'art des accouchements), Joseph Morin et Anthony von Iffland y donnent l'enseignement.

Toutefois, les étudiants les plus fortunés se rendent à Paris, à Édimbourg, à Londres et aux États-Unis pour y suivre des cours d'art médical et pour acquérir une formation plus uniforme et qui tient compte des développements récents de la science médicale. Charles Harris prévoit également se rendre un jour à Édimbourg pour parfaire sa formation médicale.

## LE POINT DE VUE DU VIEUX DOCTEUR TOUSSAINT LEMAÎTRE concernant le rôle social des médecins à la campagne

*Selon le docteur Lemaître, la mission du médecin de campagne est aussi grande que difficile, car il est placé en évidence au milieu d'une population qui l'observe. Le médecin doit donc surveiller ses actions et ses paroles, et s'efforcer de ne donner que de bons exemples. Il est réduit, en quelque sorte, à n'avoir pour conseiller, en face de ses malades, que sa science, sa prudence et son tact médical.*

Vous devez donc posséder, avait-il insisté, toutes les qualités du bon citoyen et être un docteur vraiment digne de ce nom.

— Croyez-en mon expérience, le jeune homme qui arrive dans une paroisse éloignée de la ville doit faire en sorte de conquérir la confiance et le respect en traitant ces braves gens avec humanité et politesse. Il doit être digne sans manifester de hauteur. Il doit démontrer une certaine fierté qui ne dépasse pas les limites tracées par une bonne éducation, et qui exclut toute familiarité.

— Vous devrez vous mêler à la foule, mais ne pas entretenir de commerce trop intime avec elle. Vingt-deux années d'expérience m'ont prouvé qu'un médecin peut faire beaucoup de bien et beaucoup de mal, selon qu'il est lui-même un bon ou un mauvais citoyen.

— En effet, cher confrère, j'ai observé à maintes reprises, que les populations de nos campagnes sont bonnes et intelligentes, et nos familles canadiennes possèdent encore, au moins la grande majorité, les belles qualités que leur ont léguées nos ancêtres.

— Comme vous l'avez certainement remarqué, dans les campagnes du Bas-Canada, les deux personnages les plus influents sont le curé d'abord et ensuite, le docteur.

— Nul besoin d'insister sur le fait que ces deux hommes doivent s'entendre pour le plus grand bien, le curé, de ses ouailles, et le médecin, non seulement de ses patients, mais de toute la population au milieu de laquelle il vit.

— Certes! Vous apprendrez que le médecin est non seulement un confident des misères corporelles de ses patients, mais, il est aussi l'homme à qui l'on confie le plus volontiers ses peines, ses troubles et ses trop nombreuses tracasseries qui s'élèvent parfois au sein même des meilleures familles.

— Vos conseils, vos exhortations devront donc être marqués de sagesse et d'extrême prudence. Il faudra bien comprendre, cher confrère, que le médecin, pour être à la hauteur de la mission que Dieu lui a dévolue, doit être non seulement un homme savant et éclairé dans la science médicale, mais il doit être, aussi, un homme à l'esprit droit, au cœur noble et à l'âme élevée. Êtes-vous, un homme de cette trempe, avait-il ajouté en regardant le jeune docteur Harris, droit dans les yeux?

— Voilà, comment je considère le rôle du médecin au point de vue social au milieu de nos populations catholiques et françaises.

— Les rumeurs veulent que vous vous mêliez au mouvement des affaires municipales et

des choses politiques? Monsieur Harris, je vous le déconseille fortement. Je ne crois pas qu'un médecin de campagne doive se mêler de ces affaires et cela, pour plusieurs raisons.

— Dans l'intérêt de votre tranquillité d'abord, et ensuite, mes nombreuses années de service me permettent d'affirmer que vous perdrez de votre prestige comme médecin, même si vous gagnez en influence auprès des meneurs et des fortes têtes de votre paroisse.

— Je crois que vous devrez être prudent sous ce rapport, et laisser aux «esculapes» dont la vocation politique est plus prononcée que la vocation médicale, cette chose détestable et ingrate qu'on appelle faire de la politique.

— Cependant, rien ne vous empêchera d'éclairer de vos lumières, de vos conseils, ceux qui vous feront l'honneur de vous consulter; mais vous devrez agir avec prudence, et seulement avec les personnes qui vous consulteront de bonne foi, et non avec ceux qui le feront dans le but de savoir si vous êtes rouge, libéral ou réformiste.

— Croyez-en mon expérience, cher confrère, le médecin sage est celui qui est assez maître de lui-même pour se tenir en dehors de cette contagion néfaste qu'on appelle esprit de parti.

— «Ventrebleu! J'ajouterais qu'un médecin devrait plutôt employer son influence et ses talents pour engager ses compatriotes à rompre à jamais avec cette détestable manie, la «politiquerie», qui sème tant de discorde et de divisions parmi nous.

— Ici, à la campagne, vous serez livré à vos propres forces, abandonné à vos seules ressources, en face des multiples manifestations des souffrances humaines. Il

est donc impératif que, par tous les moyens possibles, vous nourrissiez votre esprit de toutes les connaissances, en travaillant ardemment tous les jours dans les revues médicales et par l'observation (le docteur Harris lit le journal médical *The Lancet*).

— Vous ne devrez rien négliger de ce qui peut vous permettre de faire face à tous les cas, même les plus difficiles et les plus imprévus.

— Vous n'êtes pas sans savoir que les habitants de nos campagnes professent à l'égard du médecin la plus touchante confiance. Sachez tirer profit de cette situation. Vos ordonnances devront être claires, précises et énergiques. Auprès des malades, vous devrez éviter tout verbiage inutile de manière à être bien compris. Inutile d'insister sur le fait que vos paroles tomberont dans des oreilles attentives et qu'on se rappellera scrupuleusement le lendemain ce que vous aurez dit la veille.

— Certes! La vie du médecin à la campagne n'est pas exempte de difficultés et même de déboires. Ma foi! Vous aurez à lutter contre plusieurs ennemis puissants. En premier lieu, vous aurez à combattre certains préjugés populaires, encore bien enracinés dans le cœur de nos populations.

— Certains de mes confrères disent que ces préjugés sont entretenus par ce qu'ils considèrent comme une plaie de nos campagnes, à savoir, la commère mâle ou femelle qui précède, accompagne et suit le médecin partout où il passe, partout où il va.

— Heureusement, à Prologue, vous n'aurez pas à combattre l'influence de ces sortes de gens, car le vieux «ramancheun» Borduas et la veuve Bernier (herboriste) savent être discrets. Mais qui sait si les choses ne

changeront pas! Je ne vous le souhaite pas!

— Ailleurs, comme par exemple dans la seigneurie de la Chamaille, j'ai eu, à maintes reprises, la désagréable tâche de remettre «les pendules à l'heure», car la vieille sorcière «Farfouille» prétendait pouvoir guérir toutes les maladies.

— Pardi! Cette malheureuse bonne femme allait dans les familles où il y avait des malades, diagnostiquait sur tous les cas, prescrivait mille et une potions, ordonnait des traitements avec toute l'autorité que lui donnait la confiance que la population avait en elle.

— De nombreuses paroisses ont une de ces commères avec qui le médecin devra compter, et le parti le plus sage qu'on puisse prendre est de s'en faire des auxiliaires et même, au besoin, des amies.

— Diantre! N'oubliez jamais qu'en un tour de langue, ces «baboches» vous font et vous défont une réputation et elles sont d'autant plus dangereuses, d'autant plus puissantes, qu'elles opèrent à la sourdine, en cachette.

— Par exemple, vous êtes appelé aujourd'hui auprès d'un malade, le cas est intéressant; vous déployez toute votre habileté; les choses prennent une encourageante tournure. Quelques jours passent, tout va bien. Vous arrivez un bon matin, vous trouvez toutes les mines renfrognées, votre malade vous boude, tous se plaignent de la lenteur et de l'inefficacité du traitement.

— Fichtre! Que s'est-il donc passé, quelle est la cause de ce revirement subit? Ne le cherchez pas ailleurs, informez-vous si tel personnage n'est pas passé par là. L'on vous répondra, en effet, qu'une bonne amie de la maison, une voisine, une

parente éloignée est arrivée. Cela devra vous fixer. Cette méchante chipie n'est autre que la «baboche» du village, l'omnipotente guérisseuse...

— Comme je l'ai déjà mentionné, le moyen le plus efficace de combattre ce fléau est de s'en faire une alliée. Pour y arriver, il ne faudra qu'une petite dépense quotidienne de bonne grâce, de prévenances, vis-à-vis de cette bonne femme, et se bien garder de méconnaître sa science profonde et sa grande habileté.

— J'avoue cependant qu'en certaines occasions, la veuve Bernier est parvenue, avec ses potions et ses herbes, à guérir des patients chez qui je ne voyais pas d'amélioration. Je suis cependant d'avis, contrairement à vous, cher docteur Harris, que ces résultats sont le fait du hasard et non d'une quelconque science.

— Vous me dites, cher confrère, que la médecine aurait avantage à puiser dans le savoir de ces gens. Vous me dites qu'il y a quelques vérités là-dessous!

— Holà! Moi, je prétends que tout cela n'est pas scientifique et qu'un médecin se doit d'être à l'affût des progrès de la science et non pas à la remorque de charlatans et de guérisseurs de tout acabit.

— Hum! Pis encore que le charlatan, il y a un autre ennemi du médecin de campagne, ennemi plus retors et non moins dangereux que le précédent, c'est le confrère de la paroisse voisine.

— Pourtant, on aurait tant besoin de s'entendre, de s'aider, de se protéger entre médecins. On préfère se diviser et se faire des luttes ridicules et déloyales. Croyez-en mon expérience, certains médecins ne reculeront pas devant les procédés les plus déshonnêtes pour prendre votre place au sein des familles. Les uns procèdent

hypocritement; ils font mine d'approver la conduite du médecin qu'ils veulent supplanter, pour mieux tromper le public. Mais leurs paroles pleines de réticences, de «mais», de «si» sont très perfides et très dangereuses.

— D'autres vous attaqueront plus ouvertement; ils critiqueront tout ce que vous ferez. On vous fera passer pour un ignorant. Il suffira que vous affirmiez à votre malade qu'il souffre de telle infection, pour que l'on vienne dire que vous êtes un âne et que vous ne savez pas ce que vous dites.

— Dans certaines grandes paroisses et grandes villes, on pousse très loin cette lutte entre confrères, sans réfléchir que, par cette conduite, on discrédite et on se perd à jamais dans l'esprit du public.

— Bougre dc! Que voulez-vous, il n'y a pas assez de déorum parmi les membres de notre profession; il n'y a pas assez de dignité et pas assez de bonne foi chez un très grand nombre.

— Pourquoi nous dénigrer, nous maltraiiter devant la population alors que certains mauvais esprits ne demandent pas mieux que d'applaudir à nos misères intestines et de nous traiter ensuite comme des gens qui ne méritent aucune déférence, aucun respect, aucune confiance.

— Vous saurez me le dire! Me semble que c'est un signe des temps: la bonne

réputation du médecin va baisser dans l'estime publique et ce sera sa propre faute.

— Certes! Je ne parlerai pas des autres désagréments inhérents à notre position. Je ne parlerai pas des longs voyages sous la pluie et les tempêtes, je ne vous parlerai pas des séjours prolongés loin du foyer où il faut vivre de la vie, des moeurs et de la table des gens qui vous font l'honneur d'aller vous chercher. Passons sur les ennuis et sur les rancoeurs causés par l'ingratitude de certaines personnes, sur les difficultés que le médecin rencontre très souvent à se faire payer ses honoraires si bien gagnés.

— «Ventrebleu»! À côté de ces déboires et de ces ennuis, il y a de nombreuses consolations pour le médecin; parmi ces consolations, il y a cette ivresse intime causée par la certitude d'avoir arraché à la mort un de ses semblables.

— N'est-il pas vraiment beau, monsieur Harris, n'est-il pas vraiment consolant, cher docteur, de pouvoir se dire: «J'ai rendu à sa mère un enfant chéri qui, sans moi, dormirait aujourd'hui sous les longues herbes du cimetière; j'ai rendu un père à ses chers enfants qui n'avaient que lui pour consolation et pour soutien; j'ai rendu une épouse bien aimée à ce jeune homme?».

— N'est-il pas vraiment beau, monsieur Harris, n'est-il pas vraiment consolant...!

## COMMENT CELA SE PASSE-T-IL À PROLOGUE?

Les guérisseurs à Prologue .....	23
Invoquer les saints guérisseurs .....	26
Les maladies infectieuses .....	28
Les instruments .....	29
Le cabinet du médecin .....	30
Les traitements .....	30
La chirurgie .....	31
Les accouchements .....	32
Le domaine sanitaire .....	33
L'influence du mouvement hygiéniste .....	34

### LES GUÉRISSEURS À PROLOGUE

De nombreux habitants de Prologue et d'ailleurs au Bas-Canada ne consultent le médecin qu'en *extremis*, car d'autres gens sont perçus comme capables de guérir certaines maladies graves, comme par exemple, les apothicaires et tous ceux qui ont reçu des dons ou qui ont acquis des connaissances à la suite d'expériences diverses sur les animaux et les plantes.

À Prologue, il y a le bonhomme Borduas qui vous «ramanche» un membre, le temps de le dire. Il paraît que même le docteur Harris a eu recours à ses services. Mais, de cela, il n'en parle pas, ou si peu!

Il y a aussi, la veuve Bernier, une herboriste hors de l'ordinaire. D'aucuns disent avoir vu, plus d'une fois, notre bon docteur lui demander conseil sur la préparation de certains remèdes. Encore là, ce ne sont que des rumeurs.

Le docteur Harris ne voit pas encore d'un mauvais oeil la pratique de ces guérisseurs contrairement au vieux docteur Lemaître qui, pareil à la grande majorité de ses confrères, a toujours qualifié ces guérisseurs de charlatans.

Pour ces médecins, les marchands de racines ou d'herbages, les «rabouteurs» ou «ramancheurs», les guérisseurs de consomption, les pharmaciens qui s'intitulent médecins, les spécialistes pour le mal de la matrice, les sages-femmes et les faiseurs d'onguents miraculeux sont tous des charlatans.

Contrairement au docteur Lemaître et à ses acolytes, la majorité des habitants de Prologue ne voient pas les guérisseurs d'un mauvais œil. Ils ne sont pas les seuls. La preuve en est que les députés élus au gouvernement ont fait la sourde oreille aux revendications des médecins lorsque ceux-ci réclamaient le renforcement des peines contre les praticiens illégaux.

Le docteur Harris considère qu'il y a de nombreuses raisons à cet état de choses. Entre autres, l'orthopédie n'était que sommairement enseignée à l'École de médecine. Ainsi, plusieurs médecins avouent comme le docteur Harris qu'ils manquent de connaissance et d'habileté pour traiter fractures et luxations. C'est pourquoi la plupart des notables de Prologue ainsi que plusieurs membres de leur famille sont allés chez le vieux Borduas, le «ramancheur». Cependant, depuis quelques mois, le docteur Harris a pris du galon et du respect auprès de la population de Prologue depuis qu'il a si habilement sauvé la vie du jeune Paulin Larose dont il a dû amputer deux doigts.

Et puis, aux dires du docteur Harris, il n'y a pas que les «ramancheurs» et autres gens du même acabit qui font ombrage à la pratique médicale. Il y a aussi la place qu'occupe la religion dans le quotidien des habitants du Bas-Canada. L'Église n'enseigne-t-elle pas que la maladie est voulue par Dieu pour éprouver certaines personnes et les rendre plus fortes? Le docteur Harris s'insurge contre cette malheureuse résignation.

Mais, pour une habitante comme madame Perrette Lacoste, il est normal que ce soit Dieu qui décide du moment de la guérison. Selon cette dernière, les malades n'ont qu'à prier, fréquenter les lieux de dévotion et invoquer les saints guérisseurs avant de recourir aux médecins!

Plus encore! certains habitants vous diront que seules les personnes relativement fortunées peuvent se payer les soins médicaux. Toutefois, à Prologue, le docteur Harris n'a jamais refusé de traiter un malade à cause de son manque d'argent d'autant plus qu'il n'est pas rare que le vieux Borduas soigne également ses patients gratuitement.

— Ma foi! dirait Augustin Lebeau, aux États-Unis et dans le Haut-Canada, on s'en tient au principe de la libre pratique de la médecine, la population étant libre de choisir qui elle veut pour se faire soigner. Alors pourquoi devrait-il en être autrement au Bas-Canada? Pourquoi essayer d'empêcher ce type de pratique et vouloir interdire l'exercice de la médecine à tous ceux qui ne détiennent pas de permis? Selon Augustin Lebeau, il est malheureux que certains médecins prétendent que les guérisseurs constituent un danger pour les individus et les familles, qu'ils volent la population en abusant de sa crédulité et de son ignorance, qu'ils empiètent sur leurs droits et freinent l'influence bénéfique qu'ils pourraient avoir auprès de la population.

Augustin Lebeau est d'avis que les médecins sont surtout frustrés de revenus qu'ils feraient s'ils étaient les seuls à exercer. D'après lui, c'est principalement ce dernier argument qui est à la base de l'action du corps médical contre les guérisseurs. Et, il ajoute:

— Certes! Je puis reconnaître que certains guérisseurs ne sont que des charlatans toujours prêts à abuser de la crédulité des habitants, mais cela n'est pas nécessairement la norme et puis, après tout, comme dirait ma mère, les médecins ne sont pas infaillibles.

— J'ai lu qu'aux États-Unis, les autorités n'osent pas intervenir en ce domaine. Ici, au Bas-Canada, à ce que je peux constater, les autorités interviennent très peu (bien qu'il existe depuis 1788 une loi interdisant l'exercice illégal de la médecine dans la province).

— Et puis, à Prologue, la sage-femme, jusqu'à tout dernièrement, a toujours été bien vue, même par le docteur Lemaître qui s'en était fait une alliée.

— Ma foi, j'ajouterais que le docteur Harris est d'autant plus conscient de la nécessité de ces alliances que sa soeur Élisabeth projette d'apprendre le métier de sage-femme et de seconder son frère lors des accouchements.

## INVOQUER LES SAINTS GUÉRISSEURS

### Une chronique d'Augustin Lebeau

Prologue, le lundi 23 mai 1853

[...] *Le temps est revenu à la normale. Le soleil, timide en début de journée, s'est finalement imposé. Tout laisse présager du beau temps pour demain.*

[...] Ce matin, ma promenade quotidienne m'a mené tout droit au hangar du marchand Eustache Lavoie. J'y ai rencontré Sylvestre Lebreton, un vieux marin français arrivé depuis peu dans la seigneurie et qui profite de la généreuse hospitalité du marchand. Ce vieil homme se mêle rarement aux affaires du village, mais il s'est déjà fait plusieurs amis.

Nous avons parlé de phénomènes naturels et des réactions des habitants de Prologue qui voient dans certaines manifestations atmosphériques une action divine ou diabolique. Je pérorais sur la simplicité et la naïveté des gens lorsque, d'un geste large de la main, il m'interrompit:

— C'est dans la nature des hommes de voir dans les particularités du temps des signes divins ou autres. Pour moi, les caprices de la nature, les maladies, la souffrance ont eu, de tout temps, un entendement superstitieux ou spirituel pour les hommes de partout dans le monde.

— Ainsi, dans plusieurs régions de France, lorsque les habitants sont malades, ils s'adressent d'abord aux saints avant de consulter le médecin. Il y a Saint-Gilles pour la peur; Saint-Marcou pour les clous, l'eczéma ou toutes autres maladies de la peau; Saint-Méen ou Saint-Mein pour la gale ou lorsque les mains sont atteintes; Saint-Côme et Saint-Damien pour les hernies; Sainte-Appoline pour le mal de dents; Saint-Denis pour l'eczéma; Saint-Laurent pour le feu et les inflammations; Saint-Onuphre pour les rhumes, les douleurs et la paralysie; Sainte-Wilgeforte pour les cas désespérés, les maux d'estomac ou le rachitisme; Saint-Léonard, Sainte-Tiquerie, Saint-Sulpice, Saint-Léger ou Saint-Mellon pour faire marcher les enfants; Saint-Lubin pour le mal de ventre; Saint-Benoît contre les sorciers; Sainte-Clothilde pour la paralysie; Sainte-Honorine pour les maux d'estomac; Saint-Hildevert pour les vers; Saint-Clair pour les yeux; Saint-Guillaume pour les rhumatismes.

— Croyez-moi, m'sieur Lebeau, j'ai connu une grand-tante, une brave femme, vieillotte, sèche et ridée comme un cœur de noisette — mais bonne aussi comme lui — qui me disait couramment:

— Mon pauvre enfant, j'ai sept saints dans le ventre!

— Elle croyait avoir sept maladies relevant chacune d'un guérisseur particulier. Elle les nommait ainsi: Saint-Hildevert pour les vers; Sainte-Radegonde pour le cœur; Saint-Fiacre pour la pleurésie, la pneumonie, les crachements de sang; Saint-Guy pour la tremblote;

Saint-Gilles pour l'eczéma; Saint-Georges pour les démangeaisons; et, par-dessus tout, Saint-Benoît, qui chasse les sorts et aurait pu, à lui tout seul, la débarrasser d'un coup.

— M'est d'avis, dis-je, que les habitants du Bas-Canada sont moins portés sur ce «mal de saints»! Ce n'est pas que nous n'avons pas recours à eux. Par exemple, il y a Saint-Antoine de Padoue pour les objets perdus; Sainte-Appoline pour le mal de dents; Saint-Aubert pour la protection des bestiaux; Sainte-Barbe pour la foudre; Saint-Blaise pour les maux de gorge; Saint-Étienne pour la bonne mort; Saint-Nicolas pour trouver un mari; Saint-Roch pour les épidémies.

Mais, ici à Prologue, les habitants se contentent de les prier et de leur demander d'intercéder. Nous n'avons pas ces sortes de pèlerinages dont vous m'avez déjà parlé et dont le seigneur Prologue a déjà été témoin lors de ses nombreux voyages en France.

— Et puis, il y a certainement des expressions que nous utilisons et qui rappellent ces sortes de croyances comme par exemple, nous disons pour quelqu'un qui a la tremblote qu'il a «la danse de Saint-Guy». Cette expression n'est pas sans rappeler votre Saint-Guy qui guérit les gens qui ont la tremblote!

Oh! Nous avons discouru sur le sujet pendant une bonne heure. L'homme était fort intéressant. Je dus partir, car je devais aller au magasin pour faire quelques commissions pressantes pour ma mère et travailler avec mon ami Eustache sur le coût des produits qu'il vend aux habitants de Prologue. [...].

## LES MALADIES INFECTIEUSES

La variole est la seule maladie infectieuse contre laquelle on bénéficie, depuis 1765, d'un moyen de prévention: l'inoculation, puis la vaccination à partir de 1801.

Le docteur Harris sait que la vaccination s'est répandue surtout à partir de 1815. Elle devint même un programme du gouvernement. Puis, outre la variole, la rougeole continue de faire des victimes et la scarlatine apparaît occasionnellement parmi la population du Bas-Canada. Ces maladies sont reconnues comme contagieuses, de même que la petite vérole et la médecine ne connaît aucun moyen de s'en préserver.

Bien malgré lui, le docteur Harris admet que la médecine est aussi démunie devant les autres grandes maladies infectieuses comme le choléra, le typhus, la scarlatine, la tuberculose et la rougeole.

À Prologue et ailleurs, certains croient que ces maladies sont d'origine météorologique et constitutionnelle, qu'elles se manifestent à la suite de certaines conditions météorologiques et lorsque l'organisme est affaibli par le manque de sommeil, de nourriture ou d'exercice. Certains médecins pensent même que le choléra frappe de préférence les peureux et les gourmands. Le docteur Harris n'adhère pas à ces explications qu'il trouve souvent très peu scientifiques. Toutefois, il ne saurait expliquer par quelles voies ces maladies prolifèrent.

À cette époque, les autorités croient que le seul moyen efficace de combattre ces fléaux est la quarantaine. Encore faut-il l'observer correctement!

— Foi d'Augustin Lebeau! Comment voulez-vous que la population se fasse une idée alors même que le corps médical reste très divisé sur les soins à donner. Même le docteur Harris en perd son latin. Prenons l'exemple du traitement du choléra. Qu'il suffise de dire que certains médecins traitent le choléra par la saignée, l'opium, les cataplasmes, tandis que d'autres préfèrent le mercure.

## LES INSTRUMENTS

Du temps de Prologue, les médecins disposent de certains instruments, comme le thermomètre, la loupe et le microscope; en 1830 le stéthoscope arrive au Canada. Il a été inventé en 1819 par le Dr Laennec.

Les livres, les journaux [la Lancette Canadienne (1847); le Journal de médecine de Québec, (1826); The British American Journal of Medical and Physical Science (1845-1850); The British American Medical and Physical Journal (1850-1851); Canada Medical Journal and Monthly Record of Medical and Surgical Science (1852-1853); Journal d'hygiène populaire (1826-1827); The Medical Chronicle or Montreal Monthly Journal of Medicine and Surgery (1844-1845); The Montreal Medical Gazette (1844-1845)] et les revues de médecine font également partie de l'arsenal des instruments utilisés par le docteur Harris. À chaque fois qu'il en a l'occasion, on le voit concentré, le nez dans ses livres...

Charles Harris a lu tous les ouvrages du Dr Laennec, ce grand homme, comme il se plaît à le qualifier. Il consulte régulièrement l'ouvrage suivant: «De l'auscultation médicale» ou «Traité du diagnostic des maladies des poumons et du cœur fondé principalement sur ce nouveau moyen d'exploration».

Dans la maison du docteur Harris, il y a une pièce qui est assez spacieuse, localisée au sud-est de la maison. C'est le cabinet du médecin. Un peu partout, nous retrouvons les instruments du médecin comme: un portefeuille de poche contenant divers instruments de chirurgie; une petite boîte d'instruments à disséquer; une boîte contenant une seringue avec tout l'assortiment complet; deux autres petites seringues, l'une pour le pénis et l'autre pour le vagin; une boîte d'instruments d'obstétriques contenant une paire de «Shirt Forceps», une paire de «Levy Forceps», un crochet, etc.; un portefeuille contenant les instruments nécessaires pour extraire les dents; quatre forceps à dents; un autre «dairen» avec deux clefs; un cathéter d'argent de femme; deux petites boîtes contenant des petites balances et poids; un lot de lancettes; deux cathéters (ou sonde) pour hommes; une vis chirurgicale ou tourniquet; un marbre pour pilules; deux petits pilons; une boîte vide à instruments avec serrure et clef; 17 petits flacons avec couverts en cuivre avec remèdes; trois petits flacons avec couverts en fer blanc et quatre autres avec bouchons de verre avec remèdes; trois petits pots blancs avec remèdes, un lot de grandes et petites fioles et tous les remèdes qui se trouvent dans les tiroirs; poids pour peser l'or; deux mesures d'apothicaire en verre; un stéthoscope, un microscope.

Sur un mur il y a une pharmacie avec ses petits contenants (camphre, médicaments, graisse d'ours, bouteilles d'huile de castor, gallons d'huile de morue, bouteilles de résine de sapin, plusieurs livres de salpêtre, sel de médecin, plusieurs seringues en étain, bouteilles de sirop de citron, plusieurs livres de soda, quelques livres de souffre). Dans la pièce, il y a également un fauteuil et une table pour permettre l'examen des patients.

## LE CABINET DU MÉDECIN



Cette pièce spacieuse, c'est le cabinet où le docteur Harris reçoit les malades qui sont en état de se déplacer. C'est également le lieu où demoiselle Élisabeth assiste son frère depuis son retour de la colonie de la Rivière Rouge. À voir les instruments du médecin, la pharmacie avec ses remèdes et la table de chirurgie, on comprend la crainte qui anime les pauvres habitants aux abords de cette pièce.

Heureusement, une grande fenêtre à 12 carreaux de vitre laisse pénétrer le soleil et enlève un peu de sévérité à l'endroit.

## LES TRAITEMENTS

Du temps du docteur Lemaître et du docteur Harris, les médecins visent plutôt à rétablir l'état général du malade. On utilise, par exemple, des purgatifs, des vomitifs, des saignées, ou des sudorifiques, ou des toniques: bouillons, manganèse ou quinine, et des stimulants (alcool, thé, camphre).

Le docteur Lemaître utilisait également des alcools, même chez les enfants. Pour sa part, le docteur Harris évite d'utiliser certains traitements qu'il trouve trop agressifs, surtout chez les enfants.

Comme d'autres habitants de Prologue, il a entendu parler du traitement qu'un docteur, résidant dans la seigneurie de la Vadrouille avait donné à un enfant de trois ans, atteint de scarlatine. Le pauvre enfant avait reçu, entre le 10 et le 15 juillet 1845, une demi-bouteille de porto, une demi-bouteille de brandy et du bouillon de bœuf. Certes! Il ne survécut pas à un tel traitement.

Il paraît que ce même médecin faisait une grande utilisation des sangsues comme moyen de prévenir et de guérir toutes les maladies.

Le docteur Harris a entendu parler d'un autre cas qui avait fait jaser la population à des lieues à la ronde. Le voici: en 1846, une jeune fille qui avait des vers reçut comme traitement du brandy à toutes les 10 minutes et un suppositoire d'huile de castor. Dans la soirée, on lui appliqua 12 sangsues; elle mourut le lendemain, à quatre heures du matin.

Lors de certains traitements, Charles Harris et d'autres médecins utilisent de l'opium comme médicament contre certaines maladies comme le choléra, la diarrhée et l'épilepsie. Selon le docteur Harris, l'opium permet de mieux calmer la douleur et les pharmaciens peuvent s'en procurer facilement. Il utilise également la digitaline comme tranquillisant cardiaque et dans les cas d'épilepsie.

## LA CHIRURGIE

La chirurgie est, de l'avis du docteur Harris, la discipline dont les médecins tirent le plus de fierté. D'après lui, le succès de la chirurgie, dans cette première moitié de XIXe siècle, tient à une meilleure connaissance de l'anatomie, à la suite de l'introduction de cours pratiques de dissection, mais aussi à la découverte des techniques hémostatiques et surtout des anesthésiques qui permettent de faire des opérations sans douleur... ou presque!

Les anesthésiques ont été utilisés très tôt au Bas-Canada, quelques mois seulement après avoir été découverts par Morton (l'éther, en 1847) et par Simpson (le chloroforme, en 1847).

Le docteur a lu que la première opération faite sous anesthésie générale à l'éther fut effectuée le 2 mars 1847 par W. Nelson et son fils Horace sur une femme atteinte d'une tumeur à la jambe.

Quant au chloroforme, il aurait été utilisé la première fois par le Dr Worthington, au cours du mois de mars 1847. Il fut également administré, en février 1848, par les Dr Duglas et Dr Sewell sur un matelot français, à l'hôpital de la Marine.

Au Canada, on suit la méthode anglaise bien que l'éther soit considéré comme un anesthésique plus sûr. À ce sujet, le docteur Harris croit que les décès causés par l'emploi du chloroforme sont beaucoup plus fréquents que par l'utilisation de l'éther.

Au Canada comme en Angleterre, on préfère le chloroforme parce qu'il est moins explosif que l'éther et parce que son inhalation est moins désagréable et son action plus rapide, plus complète et plus durable.

D'après le docteur Harris, l'utilisation de ces anesthésiques est une délivrance pour les patients et pour les chirurgiens qui peuvent maintenant pratiquer dans le calme des opérations plus longues et plus difficiles.

Depuis le début de son travail comme médecin de Prologue et des environs, Charles Harris a eu à faire quelques interventions chirurgicales comme l'ouverture d'abcès, la réduction des fractures, des amputations (il a amputé deux doigts d'une main du jeune Paulin Larose), l'opération des tumeurs, et l'extraction des dents.

Malheureusement, il a dû également faire quelques-unes de ces opérations à froid.

Il arrête les hémorragies avec des tourniquets et il prend grand soin de désinfecter ses instruments bien que cette question ne soit pas une grande préoccupation pour de nombreux médecins qui n'y portent guère attention.

Pour fermer les plaies, il se sert plutôt d'un linge couvert d'huile (à cette époque, les sutures ne sont pas encore inventées). Malgré tout, ces opérations demeurent douloureuses et plusieurs se terminent souvent mal à cause des infections.

## LES ACCOUCHEMENTS

À Prologue, les accouchements se pratiquent à la maison. Les sages-femmes de la seigneurie ont mis plus d'un enfant au monde. Justement, le 25 décembre dernier, deux enfants sont nés. Le premier est né dans la nuit, vers les trois heures du matin. Il s'agit d'une petite fille. Sa mère, madame Luce Tremblay, l'a appelée Dosithée. Cette petite est la fille de monsieur Philippe Bergeron.

Vu l'absence du docteur Harris et vu l'heure à laquelle madame Bergeron est entrée dans «les douleurs», c'est la sage-femme, Laura Johnson, qui a aidé à l'accouchement. Imaginez! Cette dame est âgée de 81 ans et elle est encore très alerte. De plus, elle demeure sur la concession voisine, à l'est de celle de Philippe Bergeron, ce qui lui a permis d'être rapidement sur les lieux.

Le deuxième enfant est un garçon, fils de Julien Duperré et d'Eugénie Lavoie. Ces derniers résident sur le lot 2180, dans la côte Sainte-Justine. Madame Pélagie Durand, l'épouse de Robert Scott qui demeure au village, est venue mettre cet enfant au monde. Madame Durand est une autre sage-femme qui a appris son métier de sa mère, madame Eugénie Dubonheur, une sage-femme originaire de Montréal. C'est avec cette dernière que mademoiselle Élisabeth Harris apprend le métier de sage-femme.

Il paraît que madame Johnson a demandé à ce que l'on fasse venir le médecin, car elle a craint, un moment, une complication. En effet, seul le docteur Harris est autorisé à prescrire des médicaments et à utiliser des forceps. Heureusement, malgré l'absence du docteur, madame Johnson et la mère ont bien travaillé de sorte qu'il n'y a eu nul besoin d'utiliser les forceps ou bien encore, nul besoin d'avoir recours à l'ergot (champignon parasite du blé qui contamine la farine et qui provoque des convulsions favorisant le processus) comme le font certains médecins dans la campagne avoisinante quand un enfant tarde à venir.

C'est aussi le docteur Harris qui, seul, peut pratiquer une césarienne. Cette méthode est connue depuis 1760, mais sa pratique date du début du XIX<sup>e</sup> siècle et encore, on ne la pratique qu'en cas de décès de la mère.

Cette pratique permet de faire baptiser l'enfant et éventuellement de le sauver.

Le docteur Harris a révélé que la formation en obstétrique qui lui fut donnée était très sommaire même s'il a suivi deux cours de six mois chacun. Les cours étaient essentiellement théoriques, de sorte qu'il a peu eu l'occasion de se familiariser avec les maladies des femmes enceintes, d'assister à des accouchements et d'en pratiquer. C'est pourquoi, à Prologue, il apprécie tant le travail des deux sages-femmes qui l'assistent parfois et qui sont généreuses dans la transmission de leurs connaissances et de leur expérience.

## LE DOMAIN SANITAIRE

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'hygiène publique constitue peu de choses. Il n'y a pas dans les villes de médecins chargés de veiller à la protection de la santé publique. Les règlements contiennent très peu d'articles sur les normes sanitaires, sauf certaines prescriptions sur le nettoyage des rues, les vidanges, la qualité des viandes et quelques autres points. Il n'y avait pas de bureau sanitaire chargé de veiller à la propreté de l'environnement et à la prévention des maladies.

À Québec, cette tâche relevait des juges de paix qui avaient la responsabilité de faire appliquer les quelques règlements de la ville. Ces derniers étaient choisis par le gouverneur parmi les notables de la ville; c'était par hasard que l'on comptait parmi eux quelques membres du corps médical.

Ainsi donc, les décisions importantes relatives à la santé publique de la colonie relevaient du gouvernement. S'il survenait un problème particulier, telle une épidémie, c'est le Conseil exécutif qui veillait alors à prendre les mesures d'urgence (vaccination, Bureau de santé, quarantaine, etc.). Le fléau passé, ces mesures cessaient de s'appliquer.

En 1832, lors de l'épidémie de choléra, le rôle qu'on confia aux médecins fut secondaire. Parmi les 16 personnes appelées à constituer le Bureau en mai 1832, il n'y eut qu'un seul médecin, Thomas Fargues.

Par contre, en 1851, le Bureau de santé créé par le gouvernement comptait quatre médecins parmi ses neuf membres.

Québec et Montréal furent dotés d'un comité de santé dès leur constitution juridique, en 1833: le comité des marchés, celui de l'aqueduc et celui de la santé. En 1843, on trouvait au moins un médecin dans cinq des sept comités de la municipalité.

Cet intérêt des médecins pour les affaires publiques, l'hygiène et la santé fut à l'origine, dans les années 1850, de l'élection de deux médecins à la mairie de Québec: J. Morin et O. Robitaille. C'est également pour cette raison que Charles Harris s'est lancé en politique municipale. Sa campagne a porté sur la santé publique et les mesures d'hygiène nécessaires à la disparition de certaines maladies.

## L'INFLUENCE DU MOUVEMENT HYGIÉNISTE

Entre 1835 et 1849, la baisse de la mortalité dans la population du Bas-Canada serait, en partie, de l'avis du docteur Harris, attribuable, au mouvement hygiéniste qui prit de l'ampleur durant ces années. Ce courant qui traversa l'Occident était soutenu par des humanistes tels Villermé, Fodéré, Chadwick et Parent-Duchâtelet pour qui il était immoral de laisser souffrir et mourir tant de pauvres gens sans leur venir en aide.

Ils préconisent donc un certain nombre de mesures: isolement des malades, propreté de l'eau, de l'air et des aliments, expulsion des déchets et des animaux morts hors des villes et propreté des rues.

Au Bas-Canada, ce courant vit le jour vers 1825, puis se développa rapidement après les épidémies de choléra de 1832 et 1834. Les médecins y jouèrent aussi un grand rôle en prônant plusieurs réformes sanitaires importantes.

«Ce sont eux qui, parmi les élites, demandèrent avec le plus d'insistance que l'on institue des mesures d'hygiène dans les villes, que l'on mette en place des quarantaines, que l'on stoppe l'immigration en période d'épidémie, que l'on construise des hôpitaux pour les malades contagieux et que l'on assigne des contrôles d'hygiène dans la population.»